

Manuel

DaRT

« Data Reporting Tool for MEAs »
(Outil de communication des données pour
les accords multilatéraux sur l'environnement)

<https://dart.informea.org/>



Un projet soutenu par



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN



Préface :



DaRT : Améliorer la gestion des connaissances pour atteindre les objectifs environnementaux

La pandémie de COVID-19 illustre à quel point notre planète est interconnectée. Elle nous incite à mieux comprendre et reconnaître les liens étroits qui existent entre la santé humaine et la nature. L'Outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement, ou DaRT, est un outil puissant qui vise à renforcer notre compréhension des liens entre les programmes mondiaux qui portent sur la biodiversité, le développement durable et la santé.

Le PNUE s'est engagé à solidifier la coopération et les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement aux niveaux mondial, régional et national. Les défis environnementaux n'ont pas de frontières et nous devons donc travailler ensemble pour protéger et soutenir TOUTES les formes de vie sur cette planète.

Un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ambitieux, quantifiable, pertinent et transformateur nécessitera que nous augmentions considérablement la coopération à tous les niveaux, et que nous sortions des couloirs des ministères de l'environnement et incluions les autres ministères concernés qui traitent des facteurs de la perte de biodiversité – qu'il s'agisse du changement d'affectation des terres, des changements climatiques, de la pollution, de l'utilisation et de l'exploitation des ressources naturelles ou des espèces envahissantes.

DaRT peut combler ces lacunes en promouvant une gestion efficace des connaissances dans les ministères et les unités administratives, et ainsi optimiser les synergies entre les conventions et augmenter l'efficacité des efforts nationaux tendant à la réalisation des objectifs environnementaux mondiaux.

Je désire exprimer ma gratitude pour le soutien apporté par l'Union européenne et la Suisse, qui a permis la création de cette plateforme. J'invite les Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement à tester et utiliser DaRT, et à contribuer à son développement futur, afin que nous puissions collaborer plus étroitement et vivre en harmonie avec la nature.

Inger Andersen

Directrice exécutive

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Contenu :

Introduction	1
1. Bienvenue sur DaRT	2
Un espace de travail national pour rassembler, organiser et partager les informations	2
S'appuyer sur des stratégies mondiales pour faciliter l'établissement de rapports	2
Utiliser les synergies avec d'autres outils pour fournir des données aux Parties	2
Voulez-vous tester DaRT ?	3
2. À propos de DaRT	4
L'objectif de DaRT	4
Comment DaRT fonctionne.....	4
Les avantages de l'utilisation de DaRT.....	6
Le développement de DaRT	6
Foire aux questions	6
3. Stratégies	9
Stratégies mondiales et régionales disponibles dans DaRT.....	9
Documents utilisés pour mettre en correspondance les cibles et objectifs mondiaux et régionaux.....	10
Stratégies et plans d'action nationaux	10
4. Autres outils	12
Outils pour une meilleure mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité :	12
Outils pour les indicateurs :	13
Outils pour trouver et traiter des données et informations :	14
5. Guide de l'utilisateur	17
Premiers pas.....	17
Le Tableau de bord	20
Ajout et modification d'éléments	21
Recherche dans le tableau de bord.....	25
Exportation et partage d'informations	26
Organiser l'espace de travail national	27
Organiser une équipe nationale DaRT.....	27
Gérer les paramètres de l'espace de travail – langues.....	29
Insérer la stratégie et les plans d'action nationaux pour la biodiversité.....	29
Annexe I : Le développement de DaRT	34

Introduction

Le Guide de l'utilisateur vise à fournir des informations sur DaRT (<https://dart.informea.org>), à aider les experts nationaux à mettre en place et organiser les espaces de travail nationaux dans DaRT et à importer/exporter des informations pour l'établissement des rapports nationaux. Le guide reflète en substance le contenu du site web de DaRT.

DaRT a pour but d'aider les Parties aux conventions relatives à la biodiversité à organiser, rassembler et partager des informations et connaissances en matière de rapports nationaux. Il est donc primordial qu'il réponde aux besoins des Parties. Nous accueillons avec plaisir et vous encourageons à nous communiquer vos avis sur le site web et le guide de l'utilisateur, qui nous permettront, ensemble, de les développer de façon plus poussée.

Aidez-nous à améliorer DaRT en nous faisant part de vos observations et questions via notre formulaire de contact (<https://dart.informea.org/form/contact>).

Le Manuel est structuré de manière à offrir une vue d'ensemble du site web (chapitre 1 : Bienvenue sur DaRT), des informations précises sur l'objectif de DaRT, son fonctionnement, les avantages présentés par son utilisation et une série de questions fréquemment posées (chapitre 2 : À propos de DaRT). L'aperçu du développement de DaRT présenté sur le site web est reproduit dans le guide de l'utilisateur, à l'Annexe I : Le développement de DaRT.

Le chapitre 3 (Stratégies) contient des références aux plans stratégiques et aux liens réciproques entre les objectifs et cibles des conventions sur la biodiversité, les objectifs de développement durable et une série d'accords régionaux. Le site web de DaRT contient une illustration interactive des correspondances du point de vue des objectifs et cibles qui inclut les indicateurs développés par le Partenariat sur les indicateurs de biodiversité BIP (<https://dart.informea.org/strategy>).

De nombreux outils ont été créés pour aider les Parties à mettre en œuvre les conventions relatives à la biodiversité et à rendre compte de leurs progrès, de leurs succès et des obstacles rencontrés par l'intermédiaire des rapports nationaux. Le chapitre 4 (Autres outils) fournit une brève description des outils sélectionnés et des liens vers ces derniers. Sachant que cette section de DaRT pourrait être celle qui évoluera le plus rapidement, veuillez vous référer au site web pour une présentation exhaustive (<https://dart.informea.org/tools>).

Le chapitre 5 (Guide de l'utilisateur) fournit une aide étape par étape concernant l'organisation d'un espace de travail national et la gestion des informations et connaissances dans DaRT. Sur le site web, le guide de l'utilisateur est complété par des animations offrant une orientation visuelle (<https://dart.informea.org/user-guide>).

1. Bienvenue sur DaRT

L'**Outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement – DaRT** – est le premier à donner aux Parties la possibilité de mettre efficacement à profit les **synergies** dans le domaine de la **gestion des connaissances et informations** aux fins de l'établissement des rapports nationaux au titre des conventions se rapportant à la biodiversité.

Développé par le **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** avec l'appui du **secrétariat de la Convention sur la diversité biologique**, il a été approuvé par l'Initiative **InforMEA**, qui rassemble les accords multilatéraux sur l'environnement, et est soutenu financièrement par l'**Union européenne** et la **Suisse**.

Un espace de travail national pour rassembler, organiser et partager les informations

DaRT fournit aux Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement un **espace de travail privé et sécurisé** pour organiser, partager et stocker des informations, données et connaissances couvrant toutes les conventions et toutes les fins de communication d'informations.

En offrant aux Parties un unique espace de travail national, DaRT facilite la **réutilisation des informations**, l'idée étant de « saisir une fois, réutiliser plusieurs fois », ce qui allège la charge de communication d'informations et favorise la communication et la coopération entre ministères.

L'intégration des informations nationales sur la biodiversité au sein d'un espace unique est également utile pour l'**analyse des informations au regard des objectifs de développement durable** et, à terme, la mise en évidence de la contribution apportée par l'application des conventions relatives à la biodiversité à la réalisation du Programme 2030.

Pour en savoir plus sur les espaces de travail nationaux, veuillez consulter :

- La section « [À propos de DaRT](#) » et sa Foire aux questions ; et
- Le [Guide de l'utilisateur](#), qui vous présentera les principales fonctions de DaRT.

S'appuyer sur des stratégies mondiales pour faciliter l'établissement de rapports

Le Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et ses objectifs d'Aichi, auxquels les organes directeurs des conventions relatives à la biodiversité ont donné leur consécration et leur soutien, demandant aux Parties d'en intégrer les cibles et objectifs dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), forment un cadre d'action universel et souple pour la biodiversité. Cette charpente de cibles et d'objectifs interdépendants de portée mondiale, régionale et nationale reliant les conventions les unes aux autres constitue une base solide pour l'organisation des informations nationales d'une manière qui réponde aux besoins des rapports nationaux établis au titre de divers processus – ainsi que proposé par DaRT.

- La section « [Stratégies](#) » donne un aperçu des cibles et objectifs mondiaux interdépendants, qui inclut les indicateurs développés par le Partenariat sur les indicateurs de biodiversité (BIP).

Utiliser les synergies avec d'autres outils pour fournir des données aux Parties

De nombreux outils ont été créés pour aider les Parties à mettre en œuvre les conventions et à rendre compte des progrès accomplis. DaRT entend fournir aux Parties un point d'entrée unique pour les outils en question et, à moyen terme, parvenir à une interopérabilité avec eux.

- Une sélection figure à la page [Outils](#).

Voulez-vous tester DaRT ?

Demandez accès à l'espace de travail « Testland » en vous servant du formulaire de contact.

L'espace de travail « Testland » comprend un SPANB préconfiguré ainsi que des exemples d'éléments permettant de découvrir les fonctionnalités de DaRT et d'apprendre sa manipulation.

2. À propos de DaRT

L'objectif de DaRT

L'« Outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement – DaRT » fournit aux Parties des **espaces de travail privés et sécurisés** pour mettre efficacement à profit les synergies dans le domaine de la gestion des connaissances et informations destinées aux rapports nationaux établis au titre des conventions sur la biodiversité. Les espaces de travail nationaux aident les Parties à :

- **Rassembler et organiser** les connaissances, informations et/ou documents pertinents pour les rapports nationaux demandés par les conventions et accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité ;
- **Stocker** ces connaissances dans un endroit sécurisé en vue de leur utilisation à long terme ; et
- **Partager** les connaissances entre les experts et les collaborateurs nationaux, en fonction des besoins nationaux.

DaRT fournit aux Parties un **cadre de cibles et d'objectifs mondiaux et régionaux interdépendants**, adoptés par les conventions relatives à la biodiversité (voir section « Stratégies »), avec lesquels les SPANB sont mis en correspondance. Une fois que l'espace de travail national est complété par des informations sur la mise en œuvre des engagements et des recommandations des conventions relatives à la biodiversité, ce cadre, outre la préparation des rapports nationaux, aide les Parties à, entre autres :

- Suivre et vérifier les **progrès de la mise en œuvre au niveau national** ;
- Élaborer des **communications communes** pour toutes les conventions ;
- **Analyser les lacunes** des mesures de mise en œuvre concernées ; et
- Étayer la **révision ou la mise à jour des stratégies et plans d'action connexes**.

Comment DaRT fonctionne

DaRT part des stratégies, cibles et objectifs mondiaux et nationaux pour fournir aux Parties un cadre leur permettant d'organiser, de rassembler et de partager leurs informations aux fins de l'établissement des rapports nationaux. Les stratégies mondiales sont incluses, prêtes à l'emploi, dans les espaces de travail nationaux, où vous pourrez les mettre en correspondance avec vos SPANB. Cela vous permettra par la suite de récupérer facilement les informations nationales attachées à ceux-ci pour répondre aux multiples exigences en matière de présentation de rapports.

1. Les espaces de travail nationaux de DaRT sont établis à partir de la base de connaissances InforMEA (encadré gris).

La plateforme InforMEA peut être visitée à l'adresse <https://www.informea.org/fr>

2. Votre espace de travail national est automatiquement prérempli avec (cases vertes) :

- Les **rapports nationaux** que votre pays a soumis aux accords multilatéraux sur l'environnement ;
- Votre **stratégie et vos plans d'action nationaux** en matière de biodiversité (s'ils sont soumis au centre d'échange de la CDB) ;

- Le **contenu de votre 6e rapport national à la CBD** (s'il est soumis à la CBD par voie électronique) ;
- Les **plans stratégiques** des conventions relatives à la biodiversité, les ODD et les indicateurs globaux ;
- Les **stratégies régionales** qui peuvent être affichées dans DaRT, par exemple le Plan stratégique 2019–2027 de l'AEWA ou la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité.

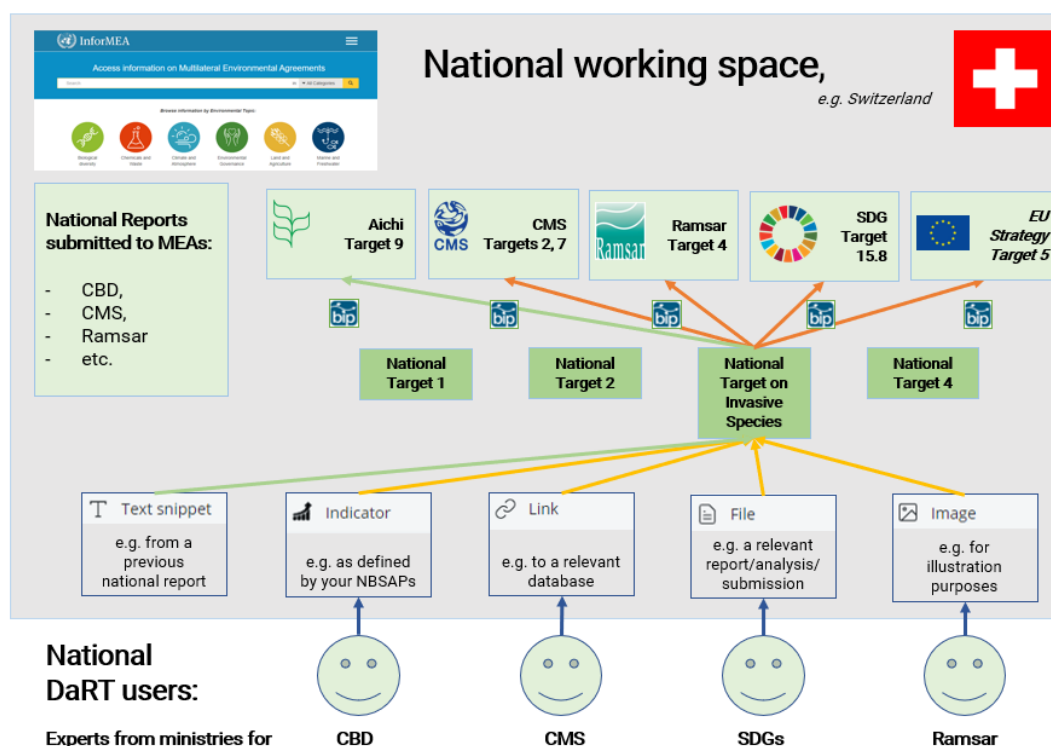


Figure 1 : Comment DaRT fonctionne

3. Pour utiliser DaRT, vous devez dans un premier temps :
 - Demander la création d'un espace de travail national pour votre pays (voir ici) ;
 - Mettre sur pied un « Comité DaRT » national composé, par exemple, de correspondants nationaux et d'experts contribuant à l'établissement des rapports nationaux ; et
 - Désigner un(e) responsable pays, qui gèrera les utilisateurs de votre espace de travail.
4. Dans un deuxième temps, vous devez inclure vos SPANB dans DaRT et mettre en correspondance vos cibles et objectifs nationaux avec les cibles et objectifs mondiaux (cases et flèches orange).
5. Vous pouvez maintenant commencer à ajouter des informations/connaissances dans l'espace de travail et les relier à vos SPANB. Ces informations et connaissances peuvent être ajoutées sous forme d'extraits de texte, d'indicateurs, de liens ou de documents et images.
6. Une fois que les informations sont incluses dans DaRT et mises en correspondance avec vos SPANB, vous pouvez les récupérer à différentes fins de publication, en fonction des divers cibles et objectifs mondiaux.

À propos de DaRT

Toutes les informations étant rassemblées, organisées et stockées dans un seul endroit, vous pourrez :

- Trouver facilement et rapidement les informations dont vous avez besoin pour votre (vos) rapport(s) ;
- Trouver des compléments d'information fournis par vos pairs œuvrant à la mise en application d'une autre convention ou travaillant dans d'autres ministères ;
- Trouver des textes et des informations, que vous pouvez réutiliser.

Les avantages de l'utilisation de DaRT

Le fait de s'engager, par le recours à DaRT, dans un cycle de collecte, structuration, partage et vérification des connaissances pertinentes pour la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement accroîtra l'efficacité de l'élaboration et l'efficacité de l'utilisation des rapports nationaux à plusieurs niveaux :

Pour les **expert(e)s chargé(e)s de l'élaboration des rapports nationaux**, les avantages consistent à pouvoir :

- Effectuer des recherches dans une base d'informations enrichie progressivement par des contributions de tous les processus et ministères ;
- Trouver des textes et informations (presque) prêts à être réutilisés ;
- Récupérer facilement et rapidement des informations pour un rapport spécifique ;

Pour les **Parties**, les avantages sont qu'elles peuvent :

- **Étoffer** systématiquement les **connaissances institutionnelles** requises pour rendre compte de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement ;
- Accroître le niveau de **communication et de collaboration** entre les ministères, administrations, experts, etc. ;
- Obtenir l'assurance que le **savoir institutionnel demeure** lorsque des personnes clefs quittent leur poste ;
- **Passer plus facilement d'un plan stratégique national/régional/mondial au suivant ;**
- **Faciliter l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs.**

Pour les **secrétariats**, les avantages sont :

- Une amélioration de la **qualité** des rapports nationaux ;
- Des **rapports nationaux plus cohérents.**

Le développement de DaRT

DaRT s'appuie sur les expériences acquises dans le cadre de l'utilisation de l'outil qui l'a précédé – l'Outil d'interconnexion des objectifs (Target Cross-linking Tool, TCT), développé par l'Union européenne. Un bref aperçu de l'évolution et des principales réalisations de DaRT et TCT figure à l'annexe I.

Foire aux questions

- **DaRT représente-t-il une obligation supplémentaire de communication d'informations ?**

DaRT **ne crée pas d'obligation supplémentaire de communication d'informations** : c'est un outil dont le but est d'aider les Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement à gérer, organiser, stocker et partager les connaissances et informations en leur possession

concernant les divers objectifs de développement durable et conventions qui présentent un intérêt pour l'établissement des rapports nationaux.

L'objectif de DaRT est d'offrir aux Parties un espace de travail national unique pour faciliter la mise à jour et la réutilisation des informations destinées aux rapports nationaux, l'idée étant de « **saisir une fois, réutiliser plusieurs fois** ».

➤ **Les Parties sont-elles obligées d'utiliser DaRT ?**

Non, l'utilisation de DaRT n'est pas obligatoire.

DaRT a pour but d'aider les Parties à organiser leurs connaissances, de manière à leur éviter les doubles emplois dans la communication d'informations de même type aux conventions sur la biodiversité.

➤ **Le fonctionnement de DaRT est-il assuré à long terme ?**

Oui, le fonctionnement de DaRT est assuré sur le long terme.

DaRT a été adopté par, et développé en coopération avec, InforMEA et l'Initiative MEA IKM sur la gestion de l'information et des connaissances relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement, qui cherche à développer des systèmes d'information harmonisés et interopérables à l'appui des activités de gestion des connaissances menées entre les accords multilatéraux sur l'environnement au profit des Parties et de la communauté environnementale dans son ensemble.

Les composantes informatiques de DaRT et leur maintenance sont sécurisées dans le cadre de l'Initiative MEA IKM sur un serveur de l'ONU à Genève (Suisse).

➤ **Que signifie un « espace de travail privé et sécurisé » ?**

Un « espace de travail privé » signifie que le contenu de l'espace de travail est sous le contrôle absolu des Parties. C'est le pays utilisateur qui décide qui peut accéder à son espace de travail, et avec qui – ou avec quel outil – les informations seront partagées. Les informations stockées dans l'espace de travail DaRT ne sont pas accessibles au public sur le web et ne sont pas partagées avec d'autres entités.

Un « espace de travail sécurisé » signifie que la maintenance de l'infrastructure informatique de DaRT se fait selon les normes des Nations Unies, de façon à protéger l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans un espace de travail national ainsi que les données circulant entre l'ordinateur de l'utilisateur et le site.

➤ **Quel type de connaissances peut être géré dans DaRT ?**

DaRT est conçu de manière à permettre la gestion de tous types de connaissances, **l'accent étant mis sur les informations à caractère politique** liées à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Il s'agit notamment d'informations concernant les stratégies nationales et leurs cibles, les politiques, les cadres juridiques sous-jacents ainsi que les indicateurs de suivi de la mise en œuvre, les exemples de réussite, les documents pertinents pour la mise en œuvre, et les liens vers des bases de données en ligne ou vers des images/figures qui peuvent être utilisées dans les rapports.

➤ **Dois-je attendre que le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 soit approuvé pour commencer à utiliser DaRT ?**

La décision d'utiliser DaRT ou non pour gérer les connaissances nationales liées à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement ne devrait pas reposer sur la date de

renouvellement des plans stratégiques, stratégies ou cadres de ce type. En effet, comme le montre la figure ci-dessous, les plans stratégiques des accords multilatéraux sur l'environnement ne sont pas alignés temporellement.

Il convient de se rappeler que DaRT peut considérablement faciliter la transition entre un plan stratégique et le suivant, car les informations stockées dans DaRT peuvent être simplement actualisées par leur mise en correspondance avec les nouveaux objectifs et cibles. Vous n'avez donc pas à vous soucier de réorganiser et restructurer vos informations.

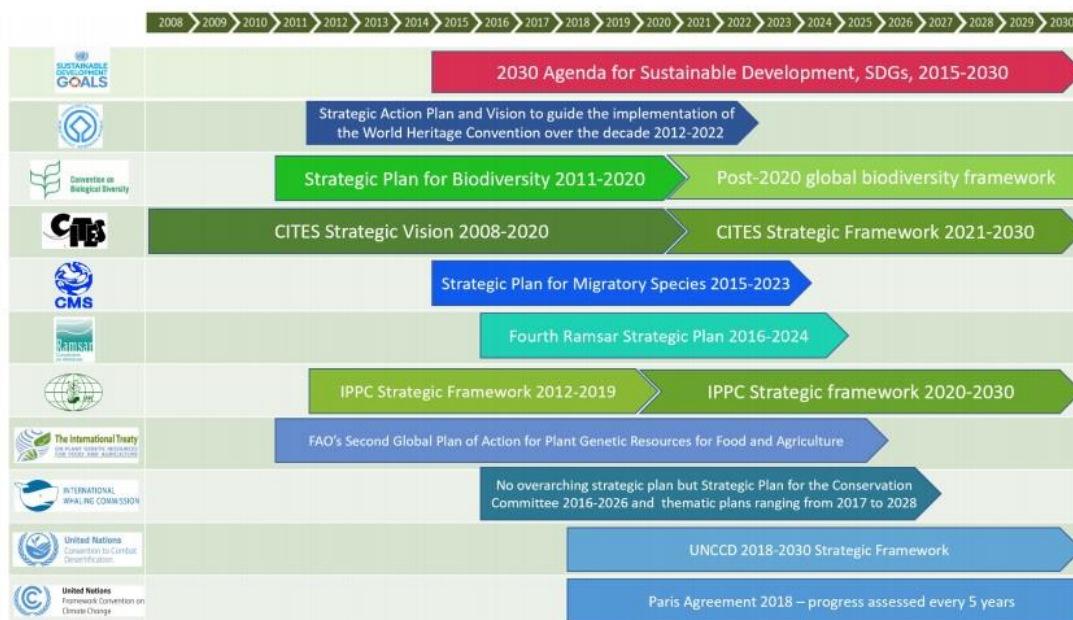


Figure 2 : Aperçu des plans stratégiques mondiaux (source : [CBD/POST2020/WS/2019/6/INF/2](https://www.cbd.int/post2020/ws/2019/6/inf/2))

➤ **Qui assure la mise en œuvre de DaRT ?**

Le projet DaRT relève de la Division juridique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; il est mis en œuvre dans le cadre et en tant qu'élément de la structure de gouvernance des deux projets sur les biens et défis publics mondiaux, à savoir « InforMEA phase II » pour ce qui est de son développement, et le « Programme des traités environnementaux – réaliser des synergies pour la biodiversité » en ce qui concerne son déploiement.

DaRT bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de la Suisse.

Les membres de l'équipe de gestion du projet sont notamment :

- Diane Klaimi, responsable du programme DaRT, PNUE ;
- Kazuhiko Seriu, responsable de l'appui au projet, PNUE ;
- Eva Duer, Cheffe de l'équipe InforMEA, PNUE ;
- Eric Wiedmer, responsable de l'assistance aux utilisateurs, NatureConsult.

3. Stratégies

Il est largement reconnu que le Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et ses objectifs d'Aichi constituent un cadre universel souple pour l'action dans le domaine de la biodiversité et les contributions connexes au développement durable. Les organes directeurs des conventions relatives à la biodiversité ont entériné et soutenu le Plan stratégique comme cadre sur lequel leurs propres plans stratégiques pourraient s'aligner.

La présente section offre une illustration interactive de cette mise en correspondance des plans stratégiques des conventions relatives à la biodiversité et des ODD ([voir site web](#)).

Stratégies mondiales et régionales disponibles dans DaRT

Les espaces de travail nationaux comprennent les stratégies mondiales suivantes :

Convention sur la diversité biologique (CDB) :

- Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris les objectifs d'Aichi pour la biodiversité ([Décision X/2 de la COP de la CDB](#)) ;
- *Le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (dès son adoption).*

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) :

- Vision de la stratégie CITES : 2008-2020 [[Résolution Conf. 16.3 \(Rev. CoP17\)](#)] ;
- *Vision de la stratégie CITES : 2021-2030 (Résolution CITES Conf. 18.3).*

Convention sur les espèces migratrices (CMS) :

- Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 ([Résolution CMS 11.02](#)).

Convention de Ramsar sur les zones humides :

- Quatrième Plan stratégique de Ramsar 2016-2024 ([Résolution XII.2 de la COP de la Convention de Ramsar](#)).

ITPGRFA (Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) :

- Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture 2018-2027 ([CGRFA-16/17/22](#)).

Objectifs de développement durable (ODD) :

- Les objectifs et cibles de développement durable à l'horizon 2030 ([Résolution A/RES/70/1 de l'AGNU](#)).

Les espaces de travail nationaux comprennent les stratégies régionales suivantes :

Les stratégies régionales s'affichent lorsque vous êtes connecté(e) à DaRT

- Plan stratégique de l'AEWA 2019-2027 ([UNEP/AEWA/MOP7/Res.7.1](#)) ;
- UE : La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel - stratégie de l'UE à l'horizon 2020 ([COM\(2011\) 244 final](#)).

D'autres stratégies régionales peuvent être incluses dans DaRT. Veuillez pour ce faire prendre contact avec l'équipe DaRT en vous servant du formulaire prévu à cet effet sur le site web (<https://dart.informea.org/form/contact>).

Documents utilisés pour mettre en correspondance les cibles et objectifs mondiaux et régionaux

Pour relier les objectifs et cibles, seules valent les mises en correspondance approuvées ou publiées par les organes directeurs des conventions relatives à la biodiversité, par exemple :

- Entre les objectifs d'Aichi et les ODD : [Note technique sur la biodiversité et le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) ;
- Entre les SPMS de la CMS et les objectifs d'Aichi : Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023, Annexe A ([Résolution CMS 11.02](#)) ;
- Entre le quatrième Plan stratégique de Ramsar et les objectifs d'Aichi : Quatrième Plan stratégique de Ramsar 2016-2024, Annexe 2 ([Résolution XII.2 de la COP de la Convention de Ramsar](#)) ;
- Entre le quatrième Plan stratégique de Ramsar et les ODD : [Renforcer la conservation, l'utilisation rationnelle et la restauration des zones humides pour atteindre les objectifs de développement durable \(2018\)](#) ;
- Entre le Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les ODD : Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ([CGRFA-16/17/22](#)) ;
- Entre le Plan stratégique de l'AEWA, les objectifs d'Aichi, les ODD, et le Plan stratégique pour les espèces migratrices de la CMS : Plan stratégique et Plan d'action pour l'Afrique de l'AEWA pour la période 2019-2027 ([UNEP/AEWA/MOP7/Res.7.1](#)).

Stratégies et plans d'action nationaux

Les organes directeurs des conventions relatives à la biodiversité ont également encouragé leurs Parties à s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) respectifs. Dans l'espace de travail national, vous pouvez mettre votre SPANB en correspondance avec les stratégies mondiales. Cette correspondance par rapport aux stratégies mondiales, régionales et nationales sera affichée sur la page Stratégies de DaRT lorsque vous serez connecté(e) à votre espace de travail national (c'est-à-dire que les liens de correspondance ne sont pas visibles pour le public).

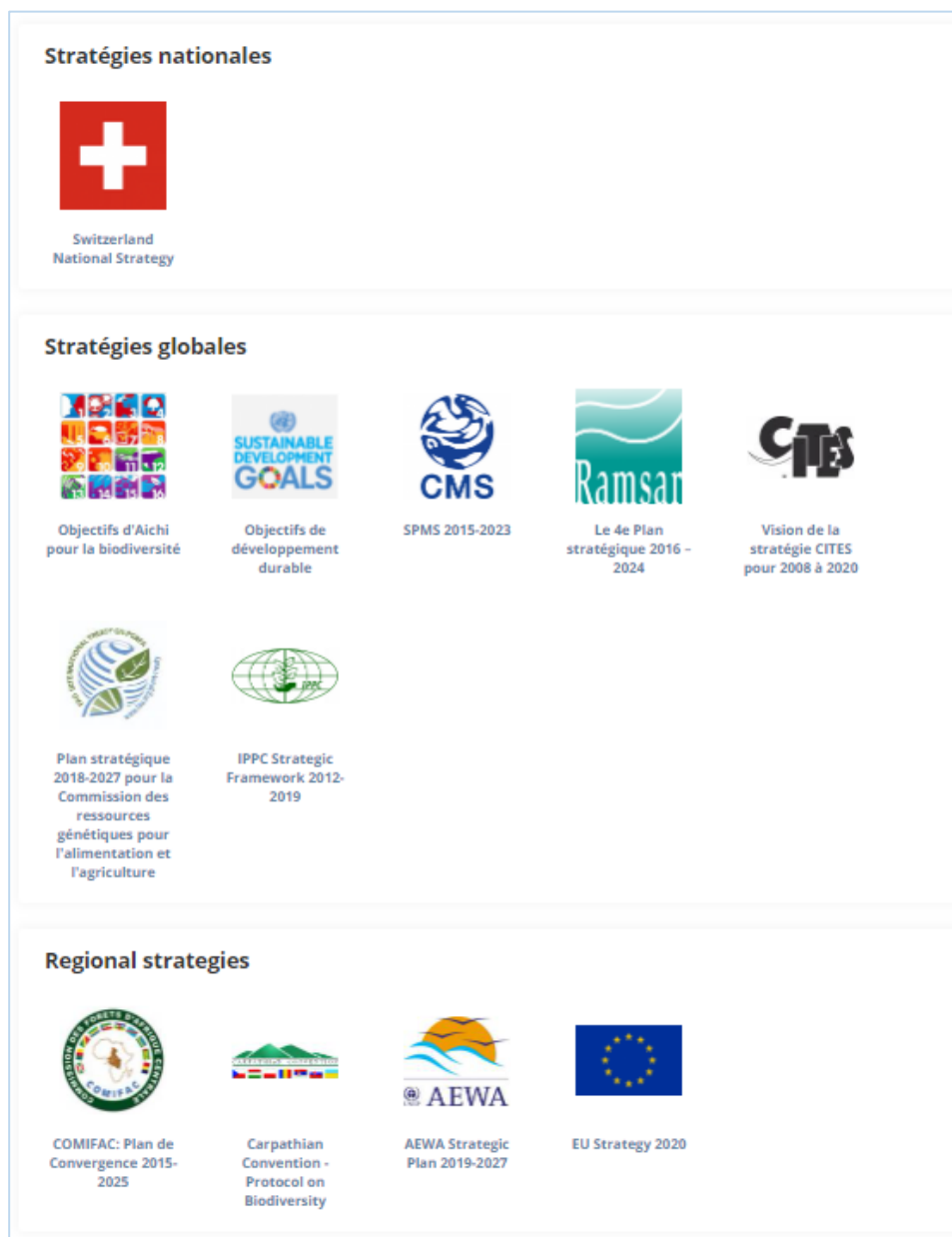


Figure 3 : Comment le SPANB et les stratégies mondiales et régionales sont affichés dans DaRT, par exemple pour la Suisse

4. Autres outils

Il est largement reconnu qu'il importe de renforcer la coopération et de créer des possibilités de synergies dans la mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité au niveau national, afin de rendre celle-ci plus cohérente, efficiente et efficace. Des outils multiples ont été conçus pour aider les Parties à appliquer les conventions et rendre compte de leurs progrès, de leurs succès et des obstacles rencontrés via les rapports nationaux.

Outils pour une meilleure mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité :

➤ InforMEA



L'Initiative InforMEA rassemble des accords multilatéraux sur l'environnement autour de la mise en place de systèmes d'information harmonisés et interopérables, au profit des Parties et de la communauté environnementale dans son ensemble. Elle collecte auprès des secrétariats de ces accords les décisions et résolutions de leurs conférences des Parties, ainsi que des informations sur les sujets d'actualité, manifestations, adhésions, correspondants nationaux, rapports nationaux et plans de mise en œuvre, et organise ces informations selon un ensemble de critères convenus.

Quelques liens choisis vers InforMEA :

- Page d'accueil : <https://www.informea.org/fr>
- Apprentissage en ligne : <https://elearning.informea.org/?lang=fr>
- Profils de pays : <https://www.informea.org/fr/countries>

Les informations pertinentes, telles que les rapports nationaux soumis aux accords multilatéraux sur l'environnement, sont automatiquement placées par InforMEA dans les espaces de travail nationaux de DaRT.

➤ Outil Bioland de la CDB :



Les expériences des pays en matière de développement d'un site web pour leur centre d'échange national ont révélé l'existence d'obstacles techniques importants à la mise en place d'un tel site, même rudimentaire, en particulier dans les pays en développement dont les capacités sont limitées.

L'outil Bioland vise à surmonter ces obstacles en offrant une solution « clef en main » à laquelle tout pays en développement peut recourir pour créer rapidement un simple site web en état de fonctionner pour son centre d'échange national, qui peut faciliter de façon effective la mise en œuvre du SPANB.

Une version de démonstration est disponible à l'adresse <https://demo.chm-cbd.net/>. Pour les pays intéressés par l'utilisation de cet outil, veuillez consulter :

<https://www.cbd.int/doc/notifications/2019/ntf-2019-112-chm-en.pdf>

- « Recueil de directives sur la création à l'échelle nationale de synergies entre les conventions relatives à la biodiversité » du WCMC (Centre mondial de surveillance pour la conservation) :



L'objectif de ce document est de faciliter l'accès aux directives existantes sur les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité et de servir de base à l'identification des lacunes en la matière. Le recueil et toutes les ressources en ligne qui en découleront s'adressent donc principalement aux correspondants nationaux et aux autorités de gestion chargées de la mise en œuvre au niveau national des conventions relatives à la biodiversité.

Les directives ont été regroupées comme suit :

1. Décisions et résolutions des organes directeurs de conventions relatives à la biodiversité ; et
2. Directives élaborées par les secrétariats de conventions relatives à la biodiversité et d'autres organisations.

Lien :

https://www.unep-wcmc.org/system/comfy/cms/files/files/000/001/730/original/Output_1_-_Guidance_on_synergies_final_FR.pdf

- Forum NBSAP



Le Forum NBSAP est un partenariat mondial visant à appuyer la révision et la mise en œuvre des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). La fonction du portail web du Forum SPANB est d'aider les pays à trouver les informations dont ils ont besoin pour concevoir et mettre en œuvre des SPANB efficaces.

Lien : <http://www.nbsapforum.net/forum>

Outils pour les indicateurs :

- Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité (Biodiversity Indicators Partnership BIP)



Le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité est une initiative mondiale visant à promouvoir et coordonner la mise au point d'indicateurs de biodiversité à l'usage de la Convention sur la diversité biologique et d'autres conventions relatives à la biodiversité, de la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, des objectifs de développement durable (ODD) et des organismes nationaux et régionaux.

Bon nombre des indicateurs mondiaux rassemblés dans le cadre du Partenariat sont calculés à partir des données nationales ou, s'ils ne le sont pas, peuvent parfois être désagrégés au niveau national. Le Tableau de bord du BIP permet d'accéder aux données des indicateurs par pays.

Lien : <https://bipdashboard.natureserve.org/bip/SelectCountry.html>

- *DaRT œuvre à rendre les données des indicateurs accessibles dans les espaces de travail nationaux.*

➤ **Système de communication d'informations sur les indicateurs (Indicator Reporting Information System IRIS)**



Les indicateurs sont au cœur d'IRIS, et d'une prise de décision objective. IRIS calcule automatiquement la valeur de certains indicateurs en se servant de données de surveillance systématique provenant de diverses organisations. Les valeurs ainsi obtenues et les informations qui les sous-tendent sont présentées à un spécialiste du domaine concerné pour évaluation et observations, le résultat étant ensuite intégré à un rapport.

Lien : <https://environmentlive.unep.org/myiris>

Outils pour trouver et traiter des données et informations :

➤ **« Recueil de directives sur les principales bases de données mondiales en lien avec les conventions relatives à la biodiversité » du WCMC**



Le Recueil de directives sur les principales bases de données mondiales en lien avec les conventions relatives à la biodiversité offre une compilation des bases de données mondiales disponibles. Il sert de référence pour accroître l'accès à ces bases, par le biais du centre d'échange de la CDB et d'autres outils appropriés, et a pour but d'orienter les Parties aux conventions vers des données et informations qui peuvent appuyer l'application effective de ces conventions.

Lien : https://www.unep-wcmc.org/system/comfy/cms/files/files/000/001/738/original/Output_3_-_Guidance_on_databases_final_FR_.pdf

➤ **Laboratoire de biodiversité de l'ONU (UN Biodiversity Lab)**



Le Laboratoire de biodiversité de l'ONU est une plateforme en ligne qui permet aux décideurs et autres parties prenantes d'accéder à plus de 100 couches de données géospatiales parmi les meilleures au monde, de télécharger leurs propres séries de données nationales et de conduire des

analyses pour arriver à des informations essentielles à l'appui de la mise en œuvre et du suivi de la Convention sur la diversité biologique et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Lien : www.unbiodiversitylab.org

➤ **Integrated Biodiversity Assessment Tool (Outil intégré d'évaluation de la biodiversité – IBAT)**



L'outil intégré d'évaluation de la biodiversité IBAT est un outil en ligne de mise en correspondance et de communication d'informations utilisé par des entreprises, des gouvernements, des chercheurs et des institutions financières pour accéder à des séries de données mondiales sur la biodiversité, grâce auxquelles ils peuvent prendre de meilleures décisions en matière d'environnement.

Les profils de pays IBAT fournissent des données désagrégées à partir de séries mondiales qui sont utiles du point de vue national pour la planification et la communication d'informations en matière de conservation. IBAT présente des informations sur les espèces de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™, la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et les zones clés pour la biodiversité (KBA) figurant dans la Base de données mondiale y relative. Les profils de pays IBAT sont conçus pour renforcer la compréhension des informations disponibles sur les aires protégées, les sites d'importance et les espèces qui y vivent, et faciliter ainsi la prise de décisions au niveau national. Plus précisément, cet outil fait la synthèse d'un vaste répertoire de connaissances permettant de comprendre des questions telles que le risque d'extinction et les menaces pesant sur les espèces dont il est question, la couverture et la désignation des aires protégées, ainsi que l'emplacement des zones clés pour la biodiversité et la mesure dans laquelle ces dernières sont couvertes par des aires protégées.

Liens :

- Page d'accueil IBAT : <https://ibat-alliance.org/>

- Profils de pays IBAT : https://ibat-alliance.org/country_profiles

➤ **« Recueil des orientations relatives à l'acquisition, la gestion et l'utilisation des données et des informations » du WCMC**



Ce recueil d'orientations fournit des détails sur les sources d'informations se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'utilisation et le partage de données, le tout dans le contexte de la biodiversité et des services écosystémiques. Il s'adresse en premier lieu aux fonctionnaires nationaux et membres du personnel des organisations non gouvernementales chargés de la saisie, de la gestion et de l'utilisation des données et informations relatives aux conventions sur la biodiversité. Il vise en particulier à soutenir les efforts tendant à améliorer

la coordination des systèmes de données et d'informations, pour aider les gouvernements à atteindre une rentabilité maximale lors de l'établissement de rapports au titre des différentes conventions relatives à la biodiversité.

Lien :

<https://www.unep-wcmc.org/resources-and-data/biodiversitysynergies>

➤ **Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial (The World Environment Situation Room WESR)**



Le Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial met en œuvre l'Initiative sur les mégadonnées. C'est un projet de portée mondiale, dont la pertinence et l'impact en matière de politique environnementale sont universels. Il offre des informations géoréférencées provenant de systèmes de télédétection et d'observation de la Terre, intégrées à des statistiques et des données sur la dimension environnementale du développement durable. Les thèmes de cette plateforme mondiale couvrent des dimensions complémentaires, pour des solutions vertes globales en faveur de l'environnement. La plateforme s'adresse aux décideurs nationaux, aux principaux responsables des politiques environnementales, à la communauté scientifique environnementale, aux entreprises et aux citoyens intéressés. Elle est essentielle en tant qu'instrument de connaissance à l'appui des progrès dans la concrétisation de la dimension environnementale du Programme 2030 pour le développement durable.

Lien : <http://wesr.unep.org/>

5. Guide de l'utilisateur

Le présent guide de l'utilisateur a été conçu pour vous présenter les principales fonctions de DaRT. Il offre, entre autres, des orientations sur la navigation de base dans DaRT, la mise en place et l'organisation d'un espace de travail national, l'interrogation de la base de données et les opérations que les équipes nationales peuvent effectuer dans le tableau de bord.

Le guide de l'utilisateur est structuré comme suit :

La section « **Premiers pas** » explique comment obtenir l'accès à DaRT et s'y connecter, que ce soit pour tester l'outil ou enregistrer un espace de travail national ;

La section « **Tableau de bord** » donne un aperçu de ce que vous voyez dans DaRT et de la manière de modifier, rechercher, importer et exporter des informations dans le logiciel. Ces fonctionnalités peuvent être utilisées par tous les utilisateurs d'un espace de travail enregistré ;

La section « **Organiser l'espace de travail national** » décrit les fonctions d'administration de l'espace de travail DaRT. Elles comprennent la gestion des comptes utilisateurs et des paramètres de l'espace de travail, et l'insertion des SPANB ainsi que la mise en correspondance de leurs éléments avec ceux des cadres applicables. La plupart de ces fonctionnalités sont réservées aux utilisateurs enregistrés comme « responsables pays ».

Aidez-nous à améliorer le Guide de l'utilisateur en nous faisant part de vos observations et questions par l'intermédiaire de notre [page de contact](#).

Premiers pas

➤ 1. Comment puis-je m'inscrire pour tester DaRT ?

DaRT comprend un espace de travail national prérempli à des fins d'essai : le « Testland du PNUE ».

Dans « Testland », vous bénéficiez des mêmes droits d'utilisation qu'un(e) responsable pays. Vous avez ainsi accès aux fonctions d'administration de DaRT et pouvez voir par vous-même comment créer une équipe, comment insérer un SPANB et comment le relier aux cibles mondiales.

Vous avez de surcroît accès au Tableau de bord, au même titre qu'un Contributeur DaRT ; vous pouvez y importer, manipuler et étiqueter des informations, effectuer des recherches et exporter des informations vers votre bureau.

Pour obtenir l'accès à « Testland » :

1. Allez à la page du formulaire de contact ;
2. Identifiez-vous ;
3. Demandez l'accès à Testland ; et
4. Appuyez sur le bouton d'envoi du message.

Le service d'assistance aux utilisateurs de DaRT enverra vos identifiants à votre adresse électronique.

➤ **2. Quel navigateur fonctionne le mieux avec DaRT ?**

DaRT est conçu et optimisé de manière à fonctionner sur la plupart des navigateurs, y compris :

- Google Chrome ;
- Mozilla Firefox ;
- Microsoft Edge ;
- Apple Safari ;
- Opera ;
- etc.

Si vous rencontrez un problème avec un navigateur, veuillez nous contacter en utilisant le [formulaire de contact](#).

➤ **3. Un espace de travail national est-il enregistré pour mon pays ?**

Les pays utilisant un espace de travail DaRT sont affichés au bas de la page d'accueil. Vous pouvez effectuer une recherche dans la liste en cliquant sur les flèches à la gauche et à la droite des drapeaux.



➤ **4. Comment puis-je enregistrer un espace de travail national pour mon pays ?**

Les demandes d'enregistrement de nouveaux espaces de travail nationaux sont validées par les correspondants nationaux des conventions relatives à la biodiversité. La procédure est la même que pour la demande d'accès à la zone « Testland » (voir ci-dessus : 1. Comment puis-je m'inscrire pour tester DaRT ?).

Pour demander un nouvel espace de travail pour votre pays :

1. Allez à la page du formulaire de contact ;
2. Identifiez-vous ainsi que votre fonction ;
3. Demandez l'accès à Testland ; et
4. Appuyez sur le bouton d'envoi du message.

Le service d'assistance aux utilisateurs de DaRT enverra vos identifiants à votre adresse électronique.

➤ **5. Comment puis-je enregistrer un compte pour un espace de travail national existant ?**

Pour enregistrer un compte dans un espace de travail national existant :

1. Appuyez sur le bouton « Connexion » ;
2. Sélectionnez « S'inscrire maintenant » au bas de la page ;
3. Remplissez le formulaire ; et
4. Appuyez sur « Enregistrer ».

Votre demande est envoyée au (à la) responsable pays de DaRT, qui l'approuvera ou non.

Dès que le (la) responsable pays aura approuvé votre demande, vous recevrez à votre adresse électronique enregistrée un courrier automatique contenant des instructions.

➤ **6. Comment puis-je me connecter/déconnecter ?**

Pour vous connecter, cliquez sur le bouton « Connexion » en haut à droite de la page.

Pour vous déconnecter, appuyez sur votre nom dans le coin supérieur droit de la page. Le bouton « Déconnexion » apparaît dans le menu déroulant.

➤ **7. Oublié votre mot de passe ?**

Si vous avez oublié votre mot de passe :

1. Cliquez sur Connexion ;
2. Appuyez sur le bouton « Mot de passe oublié » ;
3. Entrez votre adresse électronique enregistrée ; et
4. Appuyez sur le bouton « Réinitialiser le mot de passe ».

Les instructions de réinitialisation du mot de passe seront envoyées à l'adresse électronique que vous avez enregistrée.

Le Tableau de bord

Lorsque vous utilisez DaRT, le tableau de bord est l'élément central. C'est dans le tableau de bord que s'affichent toutes les informations comprises dans votre espace de travail ; c'est là que vous pouvez rechercher ou filtrer des informations, ajouter de nouveaux contenus ou télécharger des contenus vers votre appareil. Pour accéder au tableau de bord, vous devez vous connecter à DaRT.

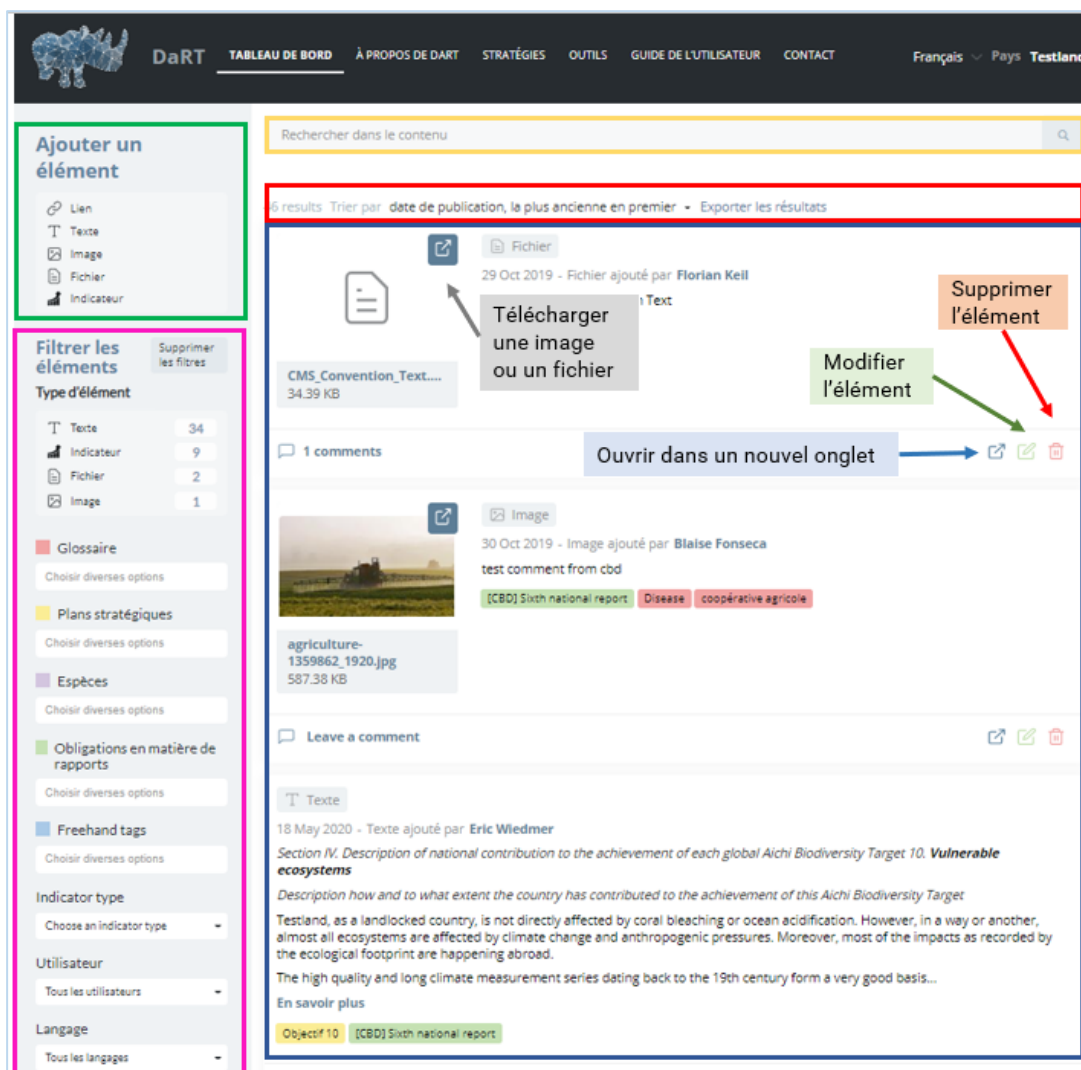


Figure 4 : Organisation du tableau de bord

Le tableau de bord est organisé comme suit :

- 1 Nombre d'éléments inclus dans votre espace de travail, fonction de tri (par date, pertinence) et fonction d'exportation
- 2 Lors de l'ouverture du tableau de bord, tous les éléments inclus dans votre espace de travail sont affichés
- 3 Le contenu des éléments peut être téléchargé, ouvert dans un nouvel onglet, modifié ou supprimé directement depuis le tableau de bord
- 4 Fonctionnalités permettant d'ajouter de nouveaux éléments à DaRT
- 5 Rechercher le contenu de votre DaRT
- 6 Filtrer le contenu de votre DaRT

Ajout et modification d'éléments

4

3

➤ 8. Quels types d'éléments et d'informations puis-je ajouter dans DaRT ?

DaRT est conçu de manière à permettre la gestion de tous types de connaissances, l'**accent étant placé sur les informations à caractère politique** ayant trait à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB).

Les informations peuvent être ajoutées suivant cinq catégories d'éléments :

Lien : cet élément se prête à la sauvegarde des liens internet que vous citez dans les rapports nationaux ou vers des sources d'information pertinentes pour l'établissement des rapports (par exemple, bases de données, portails d'information, programmes de surveillance, politiques, etc.)

Extrait de texte : convient pour un bref passage issu d'un rapport. Même si cet élément peut être utilisé pour recueillir de nombreux types d'informations, il est fortement recommandé de **n'inclure que du texte provenant de rapports approuvés et publiés**. Cela aide à garantir la **qualité du contenu** de votre espace de travail DaRT.

Aucune limite n'a été fixée pour les extraits de texte, pour tenir compte des différents formats de rapports établis au titre des conventions. Veuillez toutefois vous abstenir d'inclure des textes inutilement longs dans DaRT, afin d'économiser l'espace disque.

Image : pour rassembler, par exemple, des graphiques, des photos servant à illustrer les rapports nationaux. Une image peut être intégrée dans l'espace de travail à l'aide d'un lien internet ou par téléchargement (max. 64MB ; png, gif, jpg, jpeg).

Fichiers : le téléchargement de petits fichiers permet de rassembler et d'organiser les fichiers utilisés pour les rapports nationaux. Il peut s'agir, par exemple, de communications de votre gouvernement, d'évaluations et d'analyses sur un sujet pertinent cité dans un rapport national, etc.

Indicateur : pour rassembler et organiser des liens internet vers les indicateurs nationaux.


➤ 9. Que dois-je prendre en considération avant de commencer à inclure des éléments dans l'espace de travail ?

Avant de commencer à inclure du contenu dans votre espace de travail DaRT, assurez-vous que votre (vos) stratégie(s) et plan(s) d'action nationaux pour la biodiversité ont été correctement insérés dans l'espace de travail et mis en correspondance avec les stratégies mondiales et régionales.

Pour plus d'informations, voir ci-dessous : [Insérer la stratégie et les plans d'action nationaux pour la biodiversité](#).

➤ 10. Comment puis-je inclure un nouvel élément ou ouvrir un élément existant ?



Pour inclure de nouveaux contenus dans votre DaRT :

- Allez à la section « Ajouter  un élément » et sélectionnez le type d'élément que vous souhaitez ajouter, cliquez sur le bouton – un nouveau formulaire s'ouvre.

Pour **modifier un élément existant** :

- Cliquez sur le bouton « Modifier l'élément » au bas de l'extrait de texte .

Pour **modifier un élément existant dans un nouvel onglet** :

- Cliquez sur le bouton « Ouvrir dans un nouvel onglet »  – le nouvel onglet s'ouvre ;
- Cliquez sur le bouton « Modifier  » au bas de l'extrait de texte.

Collez vos informations dans le formulaire ou modifiez son contenu.

Note : plutôt que de modifier un texte, surtout si celui-ci a été officiellement approuvé, vous pouvez joindre un commentaire concernant un élément.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ 11. Le texte d'un élément peut-il être formaté ?

Le formatage d'un texte est possible pour les « Extraits de texte ». Dans le formulaire, vous trouverez :

1. Des options de formatage de base (gras, italique, souligné) ;
2. Une option permettant d'inclure un lien textuel ;
3. Des options de listes à puces ou numérotées ;
4. Une option pour bloc de citation ;
5. La possibilité d'inclure une image ; et
6. Un correcteur orthographique.

Le correcteur orthographique de DaRT ne fonctionne toutefois que pour un nombre limité de langues (voir le menu déroulant de l'icône de vérification orthographique). Si votre langue n'est pas prise en charge par ce correcteur orthographique, vous pouvez utiliser celui inclus dans votre navigateur.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ 12. Comment mettre un élément en correspondance avec mon SPANB et les stratégies mondiales ?

Cliquez dans la zone de texte « Plans stratégiques ». Un menu déroulant qui contient les SPANB nationaux et les plans stratégiques régionaux et mondiaux apparaît alors.

1. Sélectionnez la stratégie que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre élément (vous pouvez également taper le nom de la stratégie dans la zone de texte) ;
2. Sélectionnez l'objectif de la stratégie que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre élément ;

- Sélectionnez la cible de la stratégie que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre élément.

Répétez cette opération pour chaque stratégie/objectif/cible.

Il est recommandé de toujours **commencer par la mise en correspondance des éléments des SPANB avec ceux des cadres applicables**. Cette mise en relation de vos SPANB avec les stratégies régionales et mondiales permettra à vos collègues de trouver les informations voulues sous les différentes stratégies concernées (même si vous-même ne les connaissez pas).

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ 13. Quelles sont les différentes balises que je peux utiliser ?

Un marquage approprié du contenu facilite la recherche d'informations.

À cette fin, quatre catégories de balises sont incluses dans DaRT :

Espèces : vous pouvez saisir ici le nom des espèces auxquelles le contenu de l'élément fait référence. DaRT ne contient actuellement pas de taxonomie prédéfinie car les conventions relatives à la biodiversité utilisent des taxonomies différentes. Cependant, pour faciliter un usage concis dans DaRT, les noms déjà utilisés pour le marquage d'autres éléments apparaissent dès que vous cliquez sur la zone de texte ;

Obligation de présentation de rapport : vous pouvez sélectionner ici l'obligation de présentation de rapport à laquelle vos informations répondent. Il est possible de sélectionner plusieurs obligations en cliquant sur le bouton « Ajouter un autre élément », situé sous la zone de texte ;

Termes du glossaire : utilisez les termes du glossaire tels que définis par InforMEA pour mieux identifier le contenu de votre élément. Tapez les premières lettres d'un mot-clef dans la zone de texte et une sélection de termes prédéfinis apparaîtra. Le recours à une liste de termes prédéfinis facilite un usage concis des mots-clefs par divers utilisateurs ;

Les **balises à main levée** : utilisez les balises à main levée pour identifier le contenu en fonction des besoins nationaux, par exemple, des désignations géographiques telles que des aires protégées spécifiques, des processus de communication d'informations au niveau régional/national, des soumissions, etc. Si votre terme n'existe pas dans cette liste, tapez le terme, appuyez sur la touche Entrée, et il sera ajouté à la base de données DaRT.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ **14. Pourquoi est-il important de définir la langue d'un élément ?**

La spécification de la langue permet d'une part de mieux identifier le contenu de votre élément, en particulier lorsque votre pays soumet des rapports dans différentes langues ; elle revêt d'autre part une importance cruciale lorsque vous partagez l'information contenue dans DaRT avec d'autres outils (multilingues) tels que l'outil Bioland de la CDB.

Les langues prises en charge par votre espace de travail DaRT sont circonscrites par le (la) responsable pays lors de la définition des paramètres de l'espace de travail (pour en savoir plus sur la gestion des paramètres de l'espace de travail, cliquez [ici](#)).

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ **15. À quoi servent les paramètres de confidentialité ?**

Les paramètres de confidentialité vous permettent de définir avec qui vous souhaitez partager le contenu d'un élément. Les paramètres suivants sont disponibles :

Privé : avec ce réglage, le contenu d'un élément ne peut être consulté que par les membres de l'équipe nationale DaRT, c'est-à-dire les personnes dont l'inscription a été approuvée par le (la) responsable pays. C'est le paramètre qui s'applique par défaut car les espaces de travail nationaux sont privés par définition ;

Toutefois, vous pouvez souhaiter partager le contenu d'un élément :

Public : avec ce réglage, le contenu d'un article peut être collecté via une API par tout autre système (par exemple, par InforMEA). Qui plus est, l'URL d'un élément créée lors de l'ouverture dans un nouvel onglet peut être partagée avec des personnes qui n'ont normalement pas accès à votre espace de travail national ;

Partagé avec Bioland : avec ce réglage, le contenu de votre élément DaRT peut être collecté par votre instance Bioland, et le contenu affiché sur votre site web national Bioland.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de retourner au tableau de bord !

➤ **16. J'ai une série d'éléments à ajouter – existe-t-il un moyen de tous les importer en même temps ?**

Oui, DaRT comprend un **formulaire d'importation en vrac** pour permettre l'importation de plusieurs éléments à la fois.

Voici comment accéder au formulaire d'importation en vrac :

1. Allez à la section « Ajouter un élément » ;
2. Ajoutez un élément (peu importe le type d'élément) ;
3. Cliquez sur le bouton « Formulaire d'importation en vrac » situé sur la première ligne pour être redirigé vers « Importer contenu » ;
4. Téléchargez la feuille Excel fournie à titre d'exemple, qui vous guide sur la manière de remplir la feuille ;
5. Remplissez la feuille et enregistrez-la sur votre appareil.

Pour téléverser les informations :

Sélectionnez la feuille que vous avez enregistrée sur votre appareil et cliquez sur « Importer ». Les éléments que vous avez importés sont maintenant inclus dans le tableau de bord. Procédez à la modification et au marquage des éléments.

Recherche dans le tableau de bord

5

6

Deux options sont envisageables pour trouver des informations dans l'espace de travail : la recherche dans le contenu et le filtrage du contenu selon des éléments donnés ou des balises.

➤ 17. Recherche dans le contenu - dans quels contenus se fait-elle ?

« Chercher dans le contenu »⁵ est un outil puissant qui vous permet de fouiller le contenu de votre espace de travail selon des critères comme, par exemple :

- Un mot-clef ;
- L'année (mois, ou date précise) où un article a été téléchargé ;
- Un nom de contributeur (également disponible comme option de filtrage) ;
- Etc.

Veillez noter que cette recherche ne s'étend pas au contenu des fichiers que vous avez téléversés sur le serveur.

➤ 18. Comment puis-je effacer les détails de la recherche dans le contenu ?

Pour effacer les détails de la recherche dans le contenu, cliquez sur le bouton « Supprimer les filtres », qui apparaît à côté de « Filtrer les éléments » dès que les filtres sont appliqués.

➤ 19. Comment fonctionne le filtrage par éléments ?

En ouvrant le tableau de bord, vous trouverez dans « Filtrer les éléments » une liste des éléments figurant dans votre espace de travail, et leur nombre. Si un type d'élément ne s'affiche pas dans cette liste, c'est que vous ne l'avez pas utilisé jusqu'à présent.

Pour filtrer le contenu de votre espace de travail en fonction des types d'éléments, sélectionnez un ou plusieurs types d'éléments que vous souhaitez afficher. À chaque sélection, tous les éléments du type sélectionné, par exemple tous les éléments qui correspondent au type « Extraits de texte » ou au type « Liens », s'affichent.

Pour supprimer le filtre utilisé, cliquez sur le bouton « Supprimer les filtres », qui apparaît à côté de « Filtrer les éléments » dès que les filtres sont appliqués.

➤ 20. Comment filtrer les éléments en utilisant d'autres termes ?

1. Lorsque vous cliquez dans les zones de texte (glossaire, espèces, obligations de communication d'informations, etc.), la liste des balises utilisées dans votre espace de travail apparaît ;

2. Sélectionnez la balise que vous souhaitez utiliser ;
3. Le nombre d'éléments correspondant à votre balise s'affiche alors dans « Type d'élément », et les éléments apparaissent dans le tableau de bord ;
4. Sélectionnez des filtres supplémentaires pour affiner votre recherche (les filtres supplémentaires possibles sont automatiquement affichés dans les zones de texte).

Le résultat affiché inclut les éléments correspondant à « balise1 » et « balise2 ».

Pour supprimer le filtre utilisé, cliquez sur le bouton « Supprimer les filtres », qui apparaît à côté de « Filtrer les éléments » dès que les filtres sont appliqués.

➤ **21. Peut-on faire une recherche au jugé avec des filtres ?**

Oui, vous pouvez ajouter des filtres à la recherche dans le contenu pour affiner votre recherche.

Pour supprimer le filtre utilisé, cliquez sur le bouton « Supprimer les filtres », qui apparaît à côté de « Filtrer les éléments » dès que les filtres sont appliqués.


➤ **22. Comment effacer les filtres et les critères de recherche ?**

Pour effacer les détails de la recherche au jugé, cliquez sur le bouton « Supprimer les filtres », qui apparaît à côté de « Filtrer les éléments » dès que les filtres sont appliqués.

Exportation et partage d'informations

1

➤ **23. Comment puis-je exporter les résultats de ma recherche ?**

Pour exporter les résultats de votre recherche, cliquez sur le bouton  « Exporter les résultats » dans le tableau de bord.

Un fichier Excel est généré et automatiquement téléchargé sur votre appareil.

➤ **24. Puis-je partager des informations en utilisant l'URL d'un élément ?**

Lorsque l'on ouvre un élément dans un nouvel onglet, une URL spécifique à l'élément est créée. Vous pouvez utiliser cette URL pour organiser les informations lors de la préparation/rédaction d'un rapport ou partager le contenu avec des collègues ayant accès à votre espace de travail national (c'est-à-dire des collègues enregistrés sur votre espace de travail).

Organiser l'espace de travail national

Organiser une équipe nationale DaRT

L'objectif de DaRT est de réunir des experts et des collaborateurs nationaux pour rassembler, organiser, stocker et partager des informations et connaissances à des fins de compte rendu. La présente section fournit des informations sur la manière de donner à vos experts et collaborateurs nationaux accès à DaRT, et sur la manière d'organiser les comptes utilisateurs.

Vous trouverez des informations sur l'enregistrement des comptes dans la section [Error! Reference source not found](#).ci-dessus.

➤ 25. Quels sont les rôles utilisateur disponibles dans DaRT ?

Pour les utilisateurs nationaux, DaRT propose les deux rôles utilisateur suivants :

- **Les contributeurs** peuvent afficher des informations et des contenus, visualiser les éléments ajoutés par d'autres utilisateurs, laisser des commentaires et exporter des informations. Ils peuvent modifier et supprimer les contenus qu'ils ont créés ;
- Les **responsables pays** peuvent de surcroît valider de nouveaux comptes utilisateurs, ajouter des balises aux rapports nationaux, supprimer des utilisateurs ou du contenu (placé par tout utilisateur) et gérer la stratégie nationale.

Pour l'administration du site, il existe un rôle supplémentaire, le « gestionnaire de plateforme », qui est chargé de créer des espaces de travail nationaux et d'apporter un soutien aux utilisateurs. Le gestionnaire de plateforme incorpore et met en correspondance les stratégies mondiales et régionales, et administre le contenu de la page d'accueil.

Pour contacter le responsable de plateforme, veuillez utiliser le [formulaire de contact](#).

➤ 26. Comment organiser au mieux mon équipe DaRT en utilisant les différents rôles utilisateur ?

Les exigences relatives à l'organisation d'une équipe DaRT varient d'un pays à l'autre et en fonction du nombre d'experts et de collaborateurs contribuant au contenu des espaces de travail. Il convient donc de considérer les points suivants comme de simples recommandations générales :

- **Définir les responsabilités.** La gestion des connaissances et de l'information est une tâche de longue durée. Pour garantir la gestion adéquate de l'espace de travail DaRT au fil des ans, il est recommandé d'élaborer un concept DaRT, qui décrive l'objectif de cet espace de travail national (pour quelles conventions ?), identifie les organisations/ministères collaborant au DaRT, identifie les experts et les collaborateurs contribuant au contenu, ainsi que la forme revêtue par la collaboration au sein de l'équipe nationale DaRT (par exemple, dans le cadre d'un groupe de travail national sur la biodiversité, de réunions des correspondants nationaux, d'une initiative autonome, etc.) ;

- **Faire participer** les experts intervenant dans l'établissement des rapports nationaux, ainsi que les correspondants nationaux des conventions, pour garantir le flux d'informations entre les niveaux mondial/régional et national ;
 - **Limiter au minimum le nombre de responsables pays** pour éviter qu'une correspondance convenue entre les SPANB et les buts et objectifs mondiaux/régionaux ne soit modifiée à plusieurs reprises ou que le contenu de l'espace de travail ne soit supprimé sans consensus entre les organisations/ministères ;
 - **Se rappeler que le rôle de responsable pays peut être accordé sur une base temporaire** pour faciliter certaines tâches spécifiques, par exemple la mise en correspondance d'un SPANB avec des objectifs mondiaux/régionaux ou pour rafraîchir l'espace de travail, si nécessaire ;
 - **N'utiliser que des comptes personnalisés comme prévu dans DaRT.** La création de comptes génériques et le partage de mots de passe peuvent avoir l'air d'une solution intéressante de gestion simple des utilisateurs, mais ils peuvent rapidement faire perdre de vue ceux qui ont accès à l'espace de travail national et ceux qui ont contribué à son contenu ;
 - **Convenir du type d'informations à inclure** dans l'espace de travail national pour garantir la qualité de son contenu. Il est recommandé de n'inclure que des textes/liens/indicateurs/images/documents convenus, c'est-à-dire des informations déjà publiées dans des rapports nationaux. De cette manière, vous éviterez aussi de surcharger votre espace de travail.
- **27. Où puis-je voir qui a accès à l'espace de travail national ? Où puis-je modifier mon profil utilisateur ?**

Cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit de la page. Dans le menu déroulant, vous trouverez :

- **Votre compte** : un aperçu de votre compte ;
 - **Modifier le compte** : possibilités de modifier votre compte, de changer votre mot de passe (utilisez un mot de passe fort !) et de télécharger une photo d'utilisateur ;
 - **Mon équipe** : aperçu des experts et collaborateurs nationaux ayant accès à l'espace de travail national.
- **28. Un(e) collaborateur(trice) a quitté l'équipe DaRT. Que faire avec son compte ?**

Lorsqu'un(e) collaborateur(trice) quitte l'équipe DaRT et que vous souhaitez désactiver/annuler le compte correspondant, veuillez procéder comme suit :

1. Cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit de la page ;
2. Sélectionnez « Mon équipe » dans le menu déroulant ;

3. Sélectionnez le compte que vous souhaitez supprimer/annuler en cliquant sur le nom du titulaire du compte et allez à l'onglet « Annuler le compte ».

Vous disposez de trois méthodes pour annuler un compte :

Désactiver le compte et conserver son contenu : le (la) titulaire du compte ne peut plus se connecter à DaRT. Le contenu qu'il (elle) a ajouté reste dans le tableau de bord. C'est la méthode préférée pour les utilisateurs qui ont contribué au contenu de DaRT.

Désactiver le compte et retirer son contenu du tableau de bord : le titulaire du compte ne peut plus se connecter à DaRT. Le contenu qu'il (elle) a ajouté est toujours enregistré dans l'espace de travail mais n'est plus visible dans le tableau de bord.

Supprimer le compte et son contenu : cette option peut convenir aux titulaires de compte qui n'ont pas contribué au contenu de DaRT mais ont utilisé les fonctionnalités de l'outil. Avant de choisir cette méthode, veuillez vous assurer que vous désirez réellement supprimer tout contenu – cette **action ne peut pas être annulée**.


Gérer les paramètres de l'espace de travail – langues

- **29. Quelles langues peuvent-elles être utilisées dans DaRT et comment puis-je les ajuster ?**

Les espaces de travail DaRT sont configurés pour des documents rédigés dans les six langues officielles de l'ONU : l'anglais, le français, l'espagnol, le russe, l'arabe et le chinois. D'autres langues, par exemple des langues nationales, peuvent être ajoutées.

Pour définir les paramètres linguistiques :

1. Cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit de la page ;
2. Sélectionnez « Administration » dans le menu déroulant ; et
3. « Gérer les paramètres de l'espace de travail » dans le menu qui apparaît.

La première langue de cette liste sera la langue par défaut lors de l'ajout de contenu, c'est-à-dire la langue dans laquelle votre pays soumet la plupart de ses rapports nationaux. Utilisez la touche  pour faire glisser et réorganiser les langues.

N'oubliez pas de sauvegarder vos modifications.

Si vous souhaitez ajouter au tableau de bord du contenu dans d'autres langues que celles prédéfinies, cliquez sur le bouton « Ajouter un autre élément », indiquez la langue à ajouter et **enregistrez vos modifications**.

Insérer la stratégie et les plans d'action nationaux pour la biodiversité

Vous devez être connecté(e) en tant que responsable pays pour effectuer les étapes décrites ci-dessous.

- **30. Comment puis-je insérer un SPANB dans DaRT ?**

Vous devez tout d'abord créer un **dossier**, dans lequel vous incluez les éléments de votre SPANB :

1. Cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit de la page ;
2. Sélectionnez « Administration » dans le menu déroulant ; et
3. « Gérer la stratégie nationale » dans le menu qui apparaît ;
4. Cliquez sur le bouton vert « Ajouter des stratégies nationales », remplissez le formulaire et enregistrez votre contenu.

Conseils :

- **Nom** : indiquez le nom de votre SPANB ;
- **Description** : insérez une description de votre SPANB ; envisagez d'y inclure un lien vers le document SPANB ou laissez vide ;
- **Image** : l'image que vous pouvez télécharger ici (par exemple, la page de garde de votre stratégie) s'affichera dans la page « Stratégies » de DaRT ;
- **Identifiant** : il est recommandé d'appliquer un identifiant aux éléments stratégiques du SPANB (par exemple, mission, objectifs, cibles, etc.). Vous pouvez omettre l'identifiant ici ;
- **Préfixe** : utilisez un préfixe court (par exemple, votre code de pays). Ce préfixe apparaîtra dans la liste des balises de votre tableau de bord ;
- **Type d'élément de stratégie** : laissez vide ;
- **Stratégies régionales/mondiales mises en correspondance** : laissez vide.

➤ **31. Comment puis-je refléter la structure du SPANB dans DaRT ?**

Après avoir créé un dossier pour votre SPANB, vous pouvez y saisir la structure, la hiérarchie et le contenu de ce dernier en ajoutant des éléments fils selon vos besoins.

Les trois exemples suivants illustrent comment la structure d'un SPANB peut être bâtie dans DaRT :

Add National strategies	
Name	Operations
Folder for the NBSAP	Add child
Mission	Add child
Target 1	Add child
Target 2	Add child
Target 2.1	Add child
Target ...	Add child

Figure 5 : Structure d'un SPANB consistant en une série d'objectifs


Add National strategies	
Name	Operations
Folder for the NBSAP	Add child
Mission	Add child
Goal 1	Add child
Target 1	Add child
Target 2	Add child
Target 2.1	Add child
Target ...	Add child
Goal 2	Add child
Target ...	Add child

Figure 6 : Un SPANB avec une série d'objectifs, de cibles et de sous-cibles

Name	Operations
+ Folder for the NBSAP	Add child -
+ Mission	Add child -
+ Goal 3	Add child -
+ Objective 3.1	Add child -
+ Target 3.1.1	Add child -
+ Target 3.1.1.1	Add child -
+ Target 3.1.2	Add child -
+ Objective 3.2	Add child -
+ Target 3.2.1	Add child -

Figure 7 : Un SPANB avec des buts, des objectifs, des cibles et des sous-cibles

Conseils :

- Lorsque vous placez votre SPANB dans l'espace de travail DaRT, vous pouvez établir la structure (comme expliqué) et inclure le contenu (voir ici) en une seule étape ;
- Si un élément fils n'est pas affiché au niveau prévu, cliquez sur  pour faire glisser l'élément à sa bonne place (horizontal et/ou vertical) ;
- Si une cible nationale traite de plusieurs questions (comme la plupart des cibles d'Aichi), envisagez de lui ajouter des éléments fils (c'est-à-dire des sous-cibles). Cela facilite le marquage des éléments dans le tableau de bord et donne de meilleurs résultats lorsqu'une recherche y est effectuée ;
- Limitez le nombre de niveaux hiérarchiques au strict minimum pour faciliter le marquage des éléments dans le tableau de bord.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de quitter la page !

➤ 32. Que dois-je prendre en compte lorsque j'insère le contenu du SPANB dans l'espace de travail ? (nom, description, image)

Les informations que vous incluez dans les éléments fils sont, comme indiqué ci-dessous, affichées dans la section « Stratégies » de la page d'accueil (seules les personnes qui sont connectées à votre espace de travail national peuvent voir ces informations).

Conseils :

- **Nom** : choisissez un titre court (il se peut que la formulation d'un but/objectif/cible soit relativement longue) ;
- **Description** : le but/objectif/cible peut être collé dans la description. Évitez d'inclure de longs textes ;
- **Image** : une image (facultatif) sera affichée comme indiqué ci-dessous.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de quitter la page !

Ces informations sont affichées comme suit dans la section « Stratégies » de la page d'accueil :



Figure 8 : La manière dont le nom, la description et une image de votre SPANB sont affichés dans DaRT

➤ 33. Quelle est la fonction du « Préfixe », du « Type d'élément de stratégie » et de l'« Identifiant » ?

Le « Préfixe », le « Type d'élément de stratégie » et l'« Identifiant » servent à créer une identité unique pour un but, une cible ou un objectif, et ainsi filtrer le contenu de votre tableau de bord (voir ci-dessous) en fonction des éléments de votre SPANB (par exemple, cibles nationales spécifiques).

- Le **Préfixe** identifie la Stratégie (par exemple, SBS pour Stratégie Biodiversité Suisse) ;
- Le **Type d'élément de stratégie** définit le niveau hiérarchique de l'élément par rapport à votre SPANB (c'est-à-dire mission, but, objectif, cible, indicateur, etc.) ;
- L'**Identifiant** est l'indicateur de votre élément (par exemple, la cible 2 de la SBS aurait l'Identifiant 2).

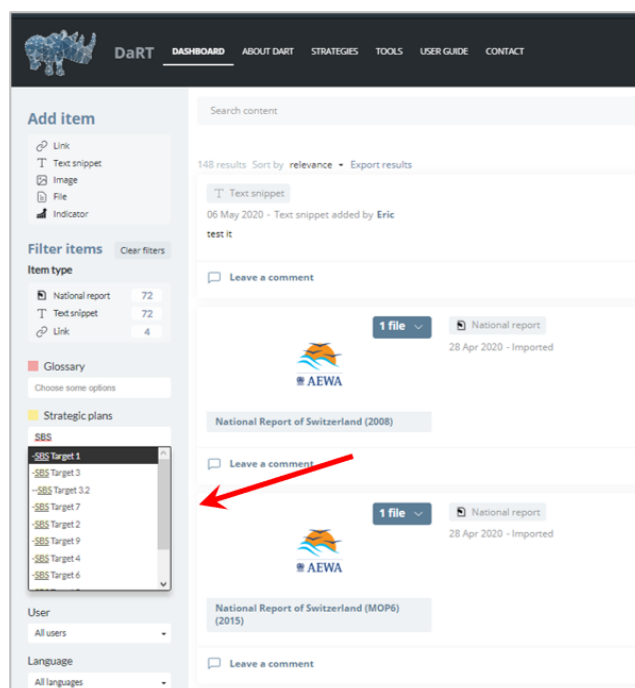


Figure 9 : Le préfixe, le type d'élément de stratégie et l'identifiant sont affichés dans le tableau de bord

➤ **34. Comment mettre mes buts/objectifs/cibles nationaux en correspondance avec les cibles mondiales/régionales ?**

Pour établir une correspondance entre les éléments de votre SPANB et les cibles et objectifs régionaux/mondiaux, procédez comme suit :

- Cliquez sur la case « Stratégies régionales/mondiales correspondantes » ;
- Sélectionnez la stratégie régionale/mondiale que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre objectif/cible (par exemple, CDB – Objectifs d'Aichi) ;
- Sélectionnez l'objectif régional/mondial que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre objectif/cible (par exemple, l'objectif d'Aichi A) ;
- Sélectionnez la cible régionale/mondiale que vous souhaitez mettre en correspondance avec votre objectif/cible (par exemple, la cible 1 d'Aichi).

Répétez le processus pour chaque mise en correspondance.

Pensez à toujours sauvegarder vos modifications avant de quitter la page !

➤ **35. Je ne dispose que de la correspondance entre mon SPANB et les objectifs d'Aichi. Comment puis-je relier le SPANB à d'autres stratégies mondiales/régionales ?**

DaRT inclut les mises en correspondance entre stratégies mondiales et régionales convenues par les conventions (voir « [Stratégies](#) »). Une fois que vous avez établi des correspondances entre vos cibles et objectifs nationaux et les objectifs d'Aichi, ces correspondances peuvent être utilisées pour définir la relation entre votre SPANB et d'autres stratégies.

Procédez comme suit :

- Allez à [Stratégies](#) ;
- Sélectionnez votre SPANB (vous devez être connecté(e) pour ce faire) et l'objectif/la cible dans le menu de gauche ;
- La correspondance entre votre objectif/cible et les objectifs d'Aichi apparaît ;
- Sélectionnez un objectif d'Aichi pour découvrir la correspondance avec d'autres plans stratégiques ;
- Vérifiez si cette correspondance est applicable à vos cibles/buts nationaux et, le cas échéant, appliquez la correspondance comme indiqué ci-dessus.

Note : attendu que DaRT ne comprend que les correspondances convenues, vous souhaiterez peut-être compléter ces correspondances de manière à refléter vos besoins.

➤ **36. Puis-je inclure plus d'une stratégie dans mon espace de travail ?**

Oui, vous pouvez inclure plusieurs stratégies dans votre espace de travail.

Annexe I : Le développement de DaRT

DaRT s'appuie sur les expériences acquises dans le cadre de l'utilisation de l'outil qui l'a précédé – l'Outil d'interconnexion des objectifs (TCT), élaboré par l'Union européenne. La section suivante donne un bref aperçu de l'évolution de DaRT et TCT et de leurs principales réalisations.

➤ L'élaboration de l'Outil d'interconnexion des objectifs (TCT) (2013-2017)

2012 : L'Institut royal des sciences naturelles de Belgique lance un projet visant à rationaliser l'établissement de ses rapports nationaux au titre de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité, du Plan stratégique mondial 2011–2020 pour la diversité biologique, ainsi que des objectifs d'Aichi.

2013 : Le résultat du projet est présenté et testé par le réseau du Centre d'échange (CHM) européen. Ledit réseau recommande la création d'un groupe de travail ad hoc BISE (Système d'information européen sur la biodiversité)-CHM pour explorer les options de « partage des informations sur la mise en œuvre des stratégies nationales et le compte rendu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de biodiversité entre les niveaux mondial, régional et national ».

Le groupe de travail vise en particulier à éviter la duplication des rapports au niveau mondial et européen, en encourageant la réutilisation des informations nationales pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité, de la CDB et des objectifs d'Aichi. Les politiques nationales en matière de biodiversité peuvent également définir des exigences nationales s'agissant du suivi des progrès réalisés et de la communication interne d'informations à ce sujet. Le groupe de travail a décidé que la manière la plus adéquate d'harmoniser ces trois niveaux de communication d'informations serait d'examiner les objectifs.

2014 : Une version pilote de l'outil d'interconnexion des objectifs de biodiversité pour 2020 (Target Cross-linking Tool – TCT) est mise au point comme suite à la recommandation et déployée pour le centre d'échange européen.

Le réseau CHM recommande d'améliorer encore l'outil TCT afin de permettre aux pays de distinguer les interconnexions entre les objectifs d'Aichi, la stratégie de l'UE en matière de biodiversité et toute stratégie nationale, en termes de contenu thématique de la mise en œuvre et des exigences de communication d'informations.

2015 : Une étude de cas sur le TCT est publiée dans le « *Sourcebook of opportunities for enhancing cooperation* » (Guide des perspectives nationales et régionales d'amélioration de la coopération entre les conventions relatives à la biodiversité) (PNUE (2015). Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi, Kenya).

2016 : Le TCT est développé plus avant, en tenant compte des recommandations d'un atelier sur les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité, organisé en Suisse en février 2016 (UNEP/CBD/SBI/1/INF/21).

Les travaux se poursuivent dans le cadre d'une collaboration entre le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), afin d'instaurer une interconnexion entre le TCT et l'outil de communication d'informations en ligne de la CDB au moyen d'une API (UNEP/CBD/COP/13/INF/15).

Au cours de la manifestation parallèle « Vers une approche modulaire à la communication des données concernant les objectifs d'Aichi et les ODD »,

la possibilité de mettre à la disposition de toutes les Parties un « Outil de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement – DaRT » a été discutée.

2017 : Une formation pratique au TCT et une introduction au concept DaRT sont dispensées lors de la Réunion du réseau européen de centres d'échange d'informations sur le « Partage d'informations, d'expériences et d'outils à l'appui de la préparation du sixième Rapport national à la Convention sur la diversité biologique (CDB) », à Bruxelles (Belgique) (18 et 19 septembre 2017).

➤ **Création d'un partenariat pour le développement de DaRT (2016–2017)**

2016 : COP-13 de la CDB, Cancun (Mexique), 4–17 décembre 2016

- Manifestation parallèle « *Towards a modular approach to reporting against the Aichi Biodiversity Targets and SDGs* » (Vers une approche modulaire de la communication de données concernant les objectifs d'Aichi et les ODD) ;
- Présentation de la vision de mettre à la disposition de toutes les Parties un outil mondial de communication des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement (DaRT).

Une vidéo couvrant la manifestation parallèle peut être visionnée à cette adresse : <https://vimeo.com/195007335>.

2017 : Réunion du Bureau du SBSTTA de la CDB (13 avril 2017)

- Présentation de la vision et du concept DaRT

Huitième réunion du Comité directeur de l'Initiative InforMEA, Montreux (Suisse), 20–23 juin 2017

- Le concept et la proposition de projet sont présentés à la huitième réunion du Comité directeur de l'Initiative InforMEA (20-23 juin 2017 à Montreux (Suisse)) ;
- Le Comité directeur d'InforMEA demande au groupe de travail d'explorer et de tester « DaRT » ... au fur et à mesure qu'il prend forme pendant la période intersessions, avec notamment l'intégration pilote de données provenant d'outils de communication d'informations en ligne tels que l'ORS (Observations et Normes climatologiques).

Réunion du Réseau européen de centres d'échange d'informations, Bruxelles (Belgique), 18–19 septembre 2017

- Une formation pratique au TCT et une introduction au concept DaRT sont dispensées lors de la Réunion du réseau européen des centres d'échange d'informations sur le thème « Partage d'informations, d'expériences et d'outils à l'appui de la préparation du 6^e Rapport national à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ».

➤ **DaRT Phase I Développement d'une première version de DaRT (2018)**

2018 : Neuvième réunion du Comité directeur de l'Initiative InforMEA, Montreux (Suisse), 5–8 juin 2018

« DaRT – collaborative spaces for national reporters (des espaces de collaboration pour rapporteurs nationaux) », maquettes comprises, fait l'objet d'exposés et de discussions.

Dans ses recommandations, le Comité directeur :

- Demande au groupe de travail de proposer des solutions pour répondre à l'évolution des besoins liés à DaRT ; et
- Demande au groupe de travail de s'assurer que les rapports et les objectifs/plans nationaux sont assortis des métadonnées requises pour être automatiquement affichés sur DaRT.
- Se félicite de la poursuite du développement de l'initiative DaRT et recommande à l'équipe InforMEA de considérer cette initiative comme un premier cas d'utilisation possible s'agissant de la mise en correspondance des ODD.
- Demande que les données spatiales des SPANB soient disponibles dans DaRT et que les liens entre le forum SPANB et DaRT soient garantis pendant la mise au point de DaRT.

FEM-PNUE – Atelier sur la conception et la planification de projets relatifs à la communication d'informations, Amman (Jordanie), 15–18 octobre 2018

- Exposé : « *Project 'realizing synergies for biodiversity' - The data reporting tool DaRT* »

COP-13 de la Convention de Ramsar, Dubaï (Émirats arabes unis), 21–29 octobre 2018

- Manifestation parallèle sur le thème « *Realizing Synergies for Biodiversity* » (Réaliser des synergies pour la biodiversité) » (23 octobre 2018).

COP-14 de la CDB, Sharm El-Sheikh (Égypte), 17–29 novembre 2018

- Manifestation parallèle sur le thème « *Tools to enhance synergies for biodiversity* » (Des outils pour renforcer les synergies en faveur de la biodiversité) (20 novembre 2018).

Les décisions de la COP de la CDB traitent de l'initiative DaRT comme suit :

[Décision 14/25](#). Gestion des connaissances dans le cadre de la Convention et de ses protocoles

- *4d: Prie la Secrétaire exécutive, dans la limite des ressources disponibles : De contribuer au développement et à l'essai de l'outil de collecte et de transmission des données, en collaboration avec l'initiative InforMEA, en vue de tirer profit des expériences des Parties concernant la présentation des sixièmes rapports nationaux à la Convention sur la diversité biologique et de faciliter son utilisation pour l'établissement d'autres rapports au titre des autres conventions relatives à la diversité biologique, selon qu'il convient ;*
- *4g: De mettre à profit l'expérience acquise dans le cadre des initiatives pertinentes en matière de gestion des connaissances, telles qu'InforMEA, l'outil de collecte et de transmission des données, le centre d'information mondial sur la*

biodiversité, l'observatoire numérique des aires protégées et le centre de connaissances de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, afin d'étayer l'élaboration de l'outil de gestion des connaissances susmentionné ;

Décision 14/27. Processus d'alignement, évaluation et examen des rapports nationaux

- *Soulignant également l'importance d'accroître les synergies entre les conventions relatives à la diversité biologique et les conventions de Rio, et prenant note des progrès déjà accomplis à cet égard, y compris les activités du groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité et du groupe de liaison conjoint des conventions de Rio, ainsi que des initiatives pertinentes telles que le développement de l'outil d'analyse et de communication des données dans le cadre d'InforMEA ;*
- *3g : g) Contribuer au développement, aux essais et à la promotion de l'outil d'établissement des comptes et des données, en collaboration avec l'initiative InforMEA, en tenant compte des expériences des Parties dans la préparation de leur sixième Rapports nationaux à la Convention, en vue de faciliter l'utilisation de l'outil d'analyse et de communication des données au sein des conventions relatives à la diversité biologique, selon le cas ;*

➤ **DaRT Phase II : Mise à l'essai et amélioration de DaRT (2019–2020)**

2019 : Atelier de consultation des conventions relatives à la biodiversité sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, Berne (Suisse), 10–12 juin 2019

- Présentation de DaRT lors de l'[Atelier de consultation des conventions relatives à la biodiversité sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020](#) (11 juin 2019).

COP-18 de la CITES, Genève (Suisse), 17–28 août 2019

- Manifestation parallèle sur le « Renforcement de la coopération entre les conventions sur la biodiversité pour l'après-2020 » (17 août 2019).

Atelier d'experts sur l'Outil de communication des données (DaRT) – Déploiement pour les pays africains, Nairobi (Kenya), 29–30 octobre 2019

- L'atelier d'experts pour le déploiement de DaRT réunit des participants de neuf pays d'Afrique (Bénin, Burundi, Cameroun, RD Congo, Kenya, Égypte, Maroc, Rwanda et Tanzanie).
- [Rapport de l'Atelier d'experts sur l'Outil de communication des données \(DaRT\) – Déploiement pour les pays africains](#)

23^e réunion du SBSTTA de la CDB, Montréal (Canada), 25–29 novembre 2019

- Manifestation parallèle sur les outils de compte rendu intégré pour la gestion des connaissances sur la biodiversité à l'appui de la base de données scientifiques et techniques pour l'après-2020 (28 novembre 2019) ;
- Service d'assistance technique DaRT durant la réunion.

2020 : COP-13 de la CMS, Gandhinagar (Inde), 15–22 février 2020

- Manifestation parallèle sur les outils de compte rendu intégré pour la gestion des connaissances sur la biodiversité à l'appui de la base de données scientifiques et techniques pour l'après-2020 (17 février 2020) ;
- Service d'assistance technique DaRT au cours de la réunion.

DaRT apparaît dans les décisions de la Conférence des Parties à la CMS comme suit :

Résolution 11.10 (Rev.COP13) : Synergies et partenariats

- *Paragraphe 25 : Prie instamment les Parties d'établir une collaboration étroite au niveau national entre le point focal de la CMS et les points focaux des autres conventions compétentes pour que les gouvernements élaborent des approches cohérentes et synergiques entre les conventions et accroissent l'efficacité des efforts nationaux, par exemple en développant des groupes de travail sur la diversité biologique nationale pour coordonner le travail des points focaux d'AME pertinents et d'autres parties prenantes, entre autres, par des mesures dans les SPANB, une gestion des connaissances et des rapports nationaux harmonisés, à l'aide de l'Outil de communication des données (DaRT) élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que par l'adoption de positions nationales cohérentes concernant chaque accord multilatéral sur l'environnement.*

➤ **DaRT Phase III : Accroître l'interopérabilité avec d'autres outils (2020–)**

Tel qu'il est actuellement, DaRT offre aux Parties des **espaces de travail nationaux pleinement fonctionnels**. Les fonctionnalités existantes seront développées plus avant en coopération avec les utilisateurs de DaRT au cours de la Phase III.

La Phase III vise principalement à renforcer l'interopérabilité entre DaRT et d'autres outils. Jusqu'ici, DaRT est interopérable avec la base de connaissances InforMEA. Cela signifie que tout rapport national établi au titre d'une convention relative à la biodiversité est, dès sa présentation au secrétariat et sa publication sur le site web de cette convention, automatiquement collecté par InforMEA, affiché sur le profil de pays InforMEA de la Partie concernée et, de là, redirigé vers son espace de travail national DaRT.

De tels flux de données automatisés sont par exemple envisagés entre DaRT et :

- **Le Système de transmission des rapports en ligne ORS**, utilisé notamment par la Convention de Ramsar sur les zones humides, la famille CMS, le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et les conventions régionales ;
- Le Mécanisme d'échange d'informations **Bioland de la CDB** ;
- **Le Laboratoire de biodiversité de l'ONU** ;
- Les données et informations fournies par le **Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité** et l'outil de suivi des cibles (Target Tracker Tool), en cours d'élaboration en réponse aux nouveaux objectifs et cibles définis pour l'après-2020.

L'objectif de la mise en place de ces flux automatisés est de fournir aux Parties un accès simple aux données (lorsqu'elles sont disponibles) via un point d'entrée unique – leur espace de travail national.

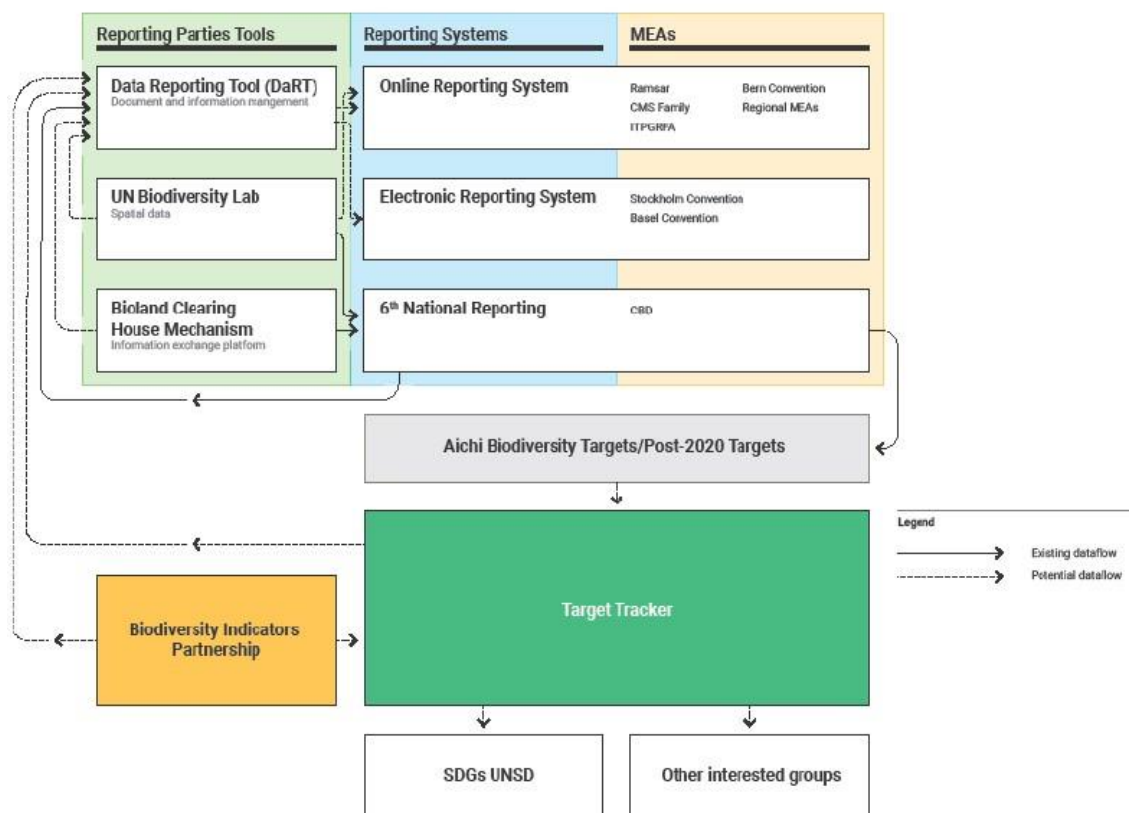


Figure 10 : Descriptions générales de l'ORS, de DaRT et du Target Tracker et de leurs liens réciproques (2020)